



## Fiche de données de sécurité

Copyright, 2021, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

<b>Référence FDS:</b>	41-8669-8	<b>Numéro de version:</b>	1.03
<b>Date de révision:</b>	18/03/2021	<b>Annule et remplace la version du :</b>	02/12/2020

**Numéro de version Transport:** 2.03 (18/03/2021)

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

### IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

#### 1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M Scotchcast Electrical Insulating Resin 4GS - 41-8669-8 Kit

##### Numéros d'identification de produit

UU-0110-2650-5	UU-0110-2711-5	UU-0110-2712-3	UU-0110-2713-1	UU-0110-2827-9
UU-0110-2828-7	UU-0110-2829-5	UU-0110-2830-3	UU-0110-2831-1	UU-0110-2832-9
UU-0110-2833-7	UU-0110-2834-5	UU-0110-2835-2	UU-0110-2837-8	UU-0110-2838-6
UU-0110-2839-4	UU-0110-2840-2			
7100229880	7100229878	7100229876	7100229841	7100229875
7100229842	7100229874	7100229873	7100229872	7100229871
7100229886	7100229884	7100229855	7100229424	7100229606
7100229877	7100229863			

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

##### - Utilisations identifiées:

Résine

#### 1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

**ADRESSE:** 3M France 1 PARVIS DE L'INNOVATION CS 20203 95006 CERGY PONTOISE CEDEX  
**Téléphone:** 01 30 31 61 61  
**E-mail:** tfr@mmm.com

**Site internet** <http://3m.quickfds.com>

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

**Ce produit est un kit ou un produit multi-composants qui consiste en plusieurs composants, emballés indépendamment. Une FDS pour chacun des composants est incluse. Veillez à ne pas séparer les FDS des composants**

de cette page de couverture. Les références des Fiches de Données de Sécurité (FDS) des composants de ce produit sont:

38-7385-8, 38-7384-1

## Information de transport

UU-0110-2650-5, UU-0110-2711-5, UU-0110-2712-3, UU-0110-2713-1,  
UU-0110-2827-9, UU-0110-2828-7, UU-0110-2829-5, UU-0110-2830-3,  
UU-0110-2831-1, UU-0110-2832-9, UU-0110-2833-7, UU-0110-2834-5,  
UU-0110-2835-2, UU-0110-2837-8, UU-0110-2838-6, UU-0110-2839-4,  
UU-0110-2840-2

### Composant 1

**ADR/RID:** UN3082, NON REGLEMENTE SELON LA DISPOSITION SPECIALE 375, EXEMPTION MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, (EPOXY RESIN), (EPICHLOROHYDRIN-PHENOL-FORMALDEHYDE RESIN), III, --.

**CODE IMDG:** UN3082, NOT RESTRICTED AS PER IMDG CODE 2.10.2.7, MARINE POLLUTANT EXCEPTION, (EPOXY RESIN), (EPICHLOROHYDRIN-PHENOL-FORMALDEHYDE RESIN), III, IMDG-Code segregation code: NONE, EMS: --.

**ICAO/IATA:** FORBIDDEN: NOT ALLOWED FOR AIR FREIGHT

### Composant 2

**ADR/RID:** UN2735, Amines liquides, corrosif, n.s.a., QUANTITE LIMITE, (4-AMINOPROPYL MORPHOLINE), (M-PHENYLENEBIS(METHYLAMINE)), 8., II, (E), Classification code ADR : C7.

**CODE IMDG:** UN2735, AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S., (4-AMINOPROPYL MORPHOLINE), (M-PHENYLENEBIS(METHYLAMINE)), 8., II, IMDG-Code segregation code: 18- ALKALIS, LIMITED QUANTITY, EMS: FA,SB.

**ICAO/IATA:** FORBIDDEN: NOT ALLOWED FOR AIR FREIGHT

## ETIQUETTE DU KIT

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

#### CLASSIFICATION:

Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 1B - H314

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 1 - Eye Dam. 1; H318

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1A - Skin Sens. 1A; H317

Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 2 - Aquat. Chr. 2; H411

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

### 2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

#### MENTION D'AVERTISSEMENT:

Danger

#### Symboles :

SGH05 (Corrosion)SGH07 (Point d'exclamation)SGH09 (Environnement)

#### Pictogrammes



**Contient:**

3,6-Diazaoctane-éthylènediamine; 3-Morpholinopropylamine; m-Xylène-.alpha.alpha'-.diamine; Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane; Extrait de noix de cajou, décarboxylé, distillé; Formaldehyde, produits de réactions oligomériques avec 1-chloro-2,3-époxypropane et phénol

**MENTIONS DE DANGER:**

- H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**MENTIONS DE MISE EN GARDE**

**Prévention:**

- P260A Ne pas respirer les vapeurs.  
P280D Porter des gants de protection, un vêtement de protection et un appareil de protection des yeux et du visage.

**Intervention ::**

- P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.  
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

**Elimination:**

- P501 Éliminer le contenu/ récipient conformément à la réglementation locale/ régionale/nationale/ internationale.

Consulter la fiche de données de sécurité pour connaître les pourcentages inconnus des composants ([www.3M.com/msds](http://www.3M.com/msds))

**Raison de la révision:**

- Numéros d'identification - L'information a été modifiée.  
Section 01: N° d'identification SAP - L'information a été modifiée.  
Étiquette: Classification CLP - L'information a été modifiée.



## Fiche de données de sécurité

Copyright,2020, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

**Référence FDS:** 38-7385-8  
**Date de révision:** 04/06/2020

**Numéro de version:** 4.00  
**Annule et remplace la version du :** 08/05/2020

**Numéro de version Transport:**

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

#### 1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M Scotchcast Résine électrique isolante 4 GS Partie B

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

##### - Utilisations identifiées:

Résine.

#### 1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

**ADRESSE:** 3M France 1 PARVIS DE L'INNOVATION CS 20203 95006 CERGY PONTOISE CEDEX  
**Téléphone:** 01 30 31 61 61  
**E-mail:** tfr@mmm.com  
**Site internet** <http://3m.quickfds.com>

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

##### CLASSIFICATION:

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 1 - Eye Dam. 1; H318

Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 1B - H314

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1A - Skin Sens. 1A; H317

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

#### 2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

**MENTION D'AVERTISSEMENT:**

DANGER.

**Symboles::**

SGH05 (Corrosion) SGH07 (Point d'exclamation)

**Pictogrammes**



**Ingrédients :**

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	% par poids
Extrait de noix de cajou, décarboxylé, distillé	8007-24-7	232-355-4	10 - 15
3-Morpholinopropylamine	123-00-2	204-590-2	1 - 2,5
m-Phénylènebis(méthylamine)	1477-55-0	216-032-5	1 - 2
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	112-24-3	203-950-6	0,1 - 1,5

**MENTIONS DE DANGER:**

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.  
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

**MENTIONS DE MISE EN GARDE**

**Prévention:**

P260A Ne pas respirer les vapeurs.  
 P280D Porter des gants de protection, un vêtement de protection et un appareil de protection des yeux et du visage.

**Intervention::**

P303 + P361 + P353A EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.  
 P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
 P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
 P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

24% du mélange consiste en composants de toxicité aiguë par voie orale inconnue.  
 24% du mélange consiste en composants de toxicité aiguë par voie cutanée inconnue.

Contient 26% de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

**2.3 .Autres dangers**

Inconnu

**3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	REACH Registration	% par poids	Classification
------------	------------	--------	--------------------	-------------	----------------

			No.		
Hydroxyde d'aluminium	21645-51-2	244-492-7	01-2119529246-39	30 - 60	Substance avec une limite d'exposition professionnelle
Polyamine alkyl phénol	Confidentiel			10 - 30	Substance non classée comme dangereuse
Extrait de noix de cajou, décarboxylé, distillé	8007-24-7	232-355-4		10 - 15	Tox.aquatique chronique 3, H412 Irr. de la peau 2, H315; Lésions oculaires 1, H318; Sens. de la peau 1A, H317
Polymère amido amine polyéther	Confidentiel			1 - 5	Substance non classée comme dangereuse
p-Acide toluènesulfonique (avec maximum 5% H2SO4)	104-15-4	203-180-0		1 - 4	Irr. de la peau 2, H315; Irr. des yeux 2, H319; STOT SE 3, H335
3-Morpholinopropylamine	123-00-2	204-590-2		1 - 2,5	Corr. cutanée 1B, H314 Tox. aigüe 4, H312
m-Phénylènebis(méthylamine)	1477-55-0	216-032-5		1 - 2	Tox. aigüe 4, H332; Tox. aigüe 4, H302; Corr. cutanée 1B, H314; Sens. cutanée 1, H317; Tox.aquatique chronique 3, H412
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	112-24-3	203-950-6		0,1 - 1,5	Tox. aigüe 3, H311; Corr. cutanée 1B, H314; Sens. de la peau 1A, H317; Tox.aquatique chronique 3, H412
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	90-72-2	202-013-9		0,1 - 1,5	Tox. aigüe 4, H302 Corr. cutanée 1C, H314; Lésions oculaires 1, H318
Oxyde de disodium	1313-59-3	215-208-9		< 0,3	EUH014; Tox. aigüe 3, H301; Corr. cutanée 1B, H314; STOT SE 3, H335

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

## 4. PREMIERS SOINS

### 4.1. Description des premiers secours:

#### Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

#### Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

#### Contact avec les yeux:

Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si cela est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

**En cas d'ingestion:**

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

**4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:**

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

**4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:**

Non applicable.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**5.1. Moyens d'extinction:**

En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:**

Aucun inhérent à ce produit

**Décomposition dangereuse ou sous-produits**

**Substance**

Amines.  
Monoxyde de carbone  
Dioxyde de carbone  
Sulfure d'hydrogène  
Oxides de soufre  
Vapeur toxique, gaz, particule.

**Condition**

Pendant la combustion.  
Pendant la combustion.  
Pendant la combustion.  
Pendant la combustion.  
Pendant la combustion.  
Pendant la combustion.

**5.3. Conseils aux pompiers:**

Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:**

Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas de déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:**

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Contenir le renversement. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

**6.4. Références à d'autres sections:**

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

## 7. Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Eviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc) Tenir à l'écart de métaux réactifs (ex. : aluminium, zinc) afin d'éviter la formation d'hydrogène

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des bases fortes. Stocker à l'écart des agents oxydants.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Valeurs limites d'exposition:

#### Limites d'exposition professionnelle

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
m-Phénylènebis(méthylamine)	1477-55-0	VLEPs France	VLCT (15 minutes): 0.1 mg/m <sup>3</sup>	
POUSSIÈRE, inertes ou nuisibles	21645-51-2	VLEPs France	VLEP (fraction respirable) (8 heures): 5 mg/m <sup>3</sup> ; VLEP (fraction respirable)98 heures): 10 mg/m <sup>3</sup>	

VLEPs France : France. Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS, ED 984)  
VLEP

Valeurs limites de moyenne d'exposition

/

#### Valeurs limites biologiques

Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

**Les procédures de surveillance recommandées:** Les informations sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenues auprès de l'Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS).

### 8.2. Contrôles de l'exposition:

#### 8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

#### 8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

##### Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter



tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:  
Ecran total.  
Lunettes de protection ouvertes.

*Normes applicables / Standards*

Utiliser une protection des yeux et du visage conforme à la norme EN 166

**Protection de la peau/la main**

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

<b>Matériel</b>	<b>Epaisseur (mm)</b>	<b>Temps de pénétration</b>
Caoutchouc butyle	0.5	> 8 heures

Les données sur les gants sont fondées sur la substance qui conduit à la toxicité cutanée et les conditions présentes au moment du test. Le temps de pénétration peut être altéré quand le gant est soumis à des conditions d'utilisation où un stress supplémentaire est imposé au gant.

*Normes applicables / Standards*

Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est recommandé: Tablier en caoutchouc butyle

**Protection respiratoire:**

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est demandé. Si un appareil de protection respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

*Normes applicables / Standards*

Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136: Filtres types A &P

## **9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:**

**Apparence**

<b>Etat physique:</b>	Liquide
<b>Couleur</b>	Jaune

**Aspect physique spécifique::**

<b>Odeur</b>	laiteux
<b>Valeur de seuil d'odeur</b>	Amine
<b>pH</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Point/intervalle d'ébullition:</b>	<i>Non applicable.</i>
<b>Point de fusion:</b>	<i>Non applicable.</i>
<b>Inflammabilité (solide, gaz):</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
	Non applicable.

<b>Dangers d'explosion:</b>	Non classifié
<b>Propriétés comburantes:</b>	Non classifié
<b>Point d'éclair:</b>	> 100 °C [Méthode de test: Coupe fermée]
<b>Température d'inflammation spontanée</b>	Non applicable.
<b>Limites d'inflammabilité (LEL)</b>	Pas de données de tests disponibles.
<b>Limites d'inflammabilité (UEL)</b>	Pas de données de tests disponibles.
<b>Densité relative</b>	1,5 [Réf. Standard :Eau = 1]
<b>Hydrosolubilité</b>	Légère (moins de 10 %)
<b>Solubilité (non-eau)</b>	Pas de données de tests disponibles.
<b>Coefficient de partage n-octanol / eau</b>	Pas de données de tests disponibles.
<b>Taux d'évaporation:</b>	Non applicable.
<b>Densité de vapeur</b>	Non applicable.
<b>Température de décomposition</b>	> 200 °C
<b>Viscosité</b>	6 000 - 9 000 mPa-s
<b>Densité</b>	1,5 kg/l

**9.2. Autres informations:**

<b>Composés Organiques Volatils</b>	Pas de données de tests disponibles.
<b>Teneur en matières volatiles:</b>	Nulle

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

**10.1 Réactivité:**

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

**10.2 Stabilité chimique:**

Stable.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses:**

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

**10.4. Conditions à éviter:**

Non applicable

**10.5 Matériaux à éviter:**

Accélérateurs.  
Acides forts  
Bases fortes  
Agents oxydants forts.  
Zinc.

**10.6. Produits de décomposition dangereux:**

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

**11.1. Informations sur les effets toxicologiques:**

## Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d' informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

### Inhalation:

Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge.

### Contact avec la peau:

Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursoufflures, démangeaisons et dessèchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

### Contact avec les yeux:

Brûlure oculaire d'origine chimique (corrosion chimique): les symptômes peuvent inclure opacité de la cornée, brûlures chimiques, douleurs, larmoiements, ulcérations, diminution ou perte de la vision.

### Ingestion:

Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

## Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

### Toxicité aiguë

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	cutané		Pas de données disponibles. Calculé. 5 000 mg/kg
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé. 5 000 mg/kg
Hydroxyde d'aluminium	cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Hydroxyde d'aluminium	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Extrait de noix de cajou, décarboxylé, distillé	cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Extrait de noix de cajou, décarboxylé, distillé	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
p-Acide toluènesulfonique (avec maximum 5% H2SO4)	cutané	Lapin	LD50 2 000 mg/kg
p-Acide toluènesulfonique (avec maximum 5% H2SO4)	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 207 mg/l
p-Acide toluènesulfonique (avec maximum 5% H2SO4)	Ingestion	Rat	LD50 1 410 mg/kg
3-Morpholinopropylamine	cutané	Lapin	LD50 1 214 mg/kg
3-Morpholinopropylamine	Ingestion	Rat	LD50 3 560 mg/kg
m-Phénylènebis(méthylamine)	cutané	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
m-Phénylènebis(méthylamine)	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 1,2 mg/l
m-Phénylènebis(méthylamine)	Ingestion	Rat	LD50 980 mg/kg
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	cutané	Lapin	LD50 550 mg/kg
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	Ingestion	Rat	LD50 2 500 mg/kg
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	cutané	Rat	LD50 1 280 mg/kg
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Ingestion	Rat	LD50 1 000 mg/kg
Oxyde de disodium	Ingestion	Jugement professionnel	LD50 estimé à 50 - 300 mg/kg

TAE = Toxicité Aiguë Estimée

**Corrosion / irritation cutanée**

Nom	Organismes	Valeur
Hydroxyde d'aluminium	Lapin	Aucune irritation significative
Extrait de noix de cajou, décarboxylé, distillé	Lapin	Irritant
m-Phénylènebis(méthylamine)	Rat	Corrosif
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	Lapin	Corrosif
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Lapin	Corrosif
Oxyde de disodium	Composants similaires	Corrosif

**Lésions oculaires graves / irritation oculaire**

Nom	Organismes	Valeur
Hydroxyde d'aluminium	Lapin	Aucune irritation significative
Extrait de noix de cajou, décarboxylé, distillé	Lapin	Corrosif
m-Phénylènebis(méthylamine)	Lapin	Corrosif
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	Lapin	Corrosif
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Lapin	Corrosif
Oxyde de disodium	Composants similaires	Corrosif

**Sensibilisation de la peau**

Nom	Organismes	Valeur
Hydroxyde d'aluminium	Cochon d'Inde	Non-classifié
Extrait de noix de cajou, décarboxylé, distillé	Multiple espèces animales.	Sensibilisant
m-Phénylènebis(méthylamine)	Cochon d'Inde	Sensibilisant
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	Cochon d'Inde	Sensibilisant
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Cochon d'Inde	Non-classifié

**Sensibilisation des voies respiratoires**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Mutagenicité cellules germinales**

Nom	Route	Valeur
Extrait de noix de cajou, décarboxylé, distillé	In vitro	Non mutagène
m-Phénylènebis(méthylamine)	In vitro	Non mutagène
m-Phénylènebis(méthylamine)	In vivo	Non mutagène
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	In vitro	Non mutagène

**Cancérogénicité**

Nom	Route	Organismes	Valeur
Hydroxyde d'aluminium	Non spécifié	Multiple espèces animales.	Non-cancérogène

**Toxicité pour la reproduction****Effets sur la reproduction et / ou sur le développement**

**3M Scotchcast Résine électrique isolante 4 GS Partie B**

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Hydroxyde d'aluminium	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 768 mg/kg/day	pendant l'organogénèse
Extrait de noix de cajou, décarboxylé, distillé	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	Avant l'accouplement - Lactation
Extrait de noix de cajou, décarboxylé, distillé	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	28 jours
Extrait de noix de cajou, décarboxylé, distillé	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	Avant l'accouplement - Lactation
m-Phénylènebis(méthylamine)	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 450 mg/kg/day	1 génération
m-Phénylènebis(méthylamine)	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 450 mg/kg	1 génération
m-Phénylènebis(méthylamine)	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 450 mg/kg/day	1 génération

**Organe(s) cible(s)**
**Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique**

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Extrait de noix de cajou, décarboxylé, distillé	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
m-Phénylènebis(méthylamine)	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Non disponible	NOAEL Non disponible	
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOAEL Non disponible	
Oxyde de disodium	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Jugement professionnel	NOAEL Non disponible	

**Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée**

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Extrait de noix de cajou, décarboxylé, distillé	Ingestion	système hématopoïétique   Foie   système immunitaire   système respiratoire   Système nerveux	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	28 jours
m-Phénylènebis(méthylamine)	Ingestion	Système endocrinien   sang   moelle osseuse	Non-classifié	Rat	NOAEL 600 mg/kg/day	28 jours
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	cutané	la peau   Foie   Système nerveux   système auditif   système hématopoïétique   des yeux	Non-classifié	Rat	NOAEL 125 mg/kg/day	28 jours

**Danger par aspiration**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

### 12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	type	Exposition	Test point final	Test résultat
Hydroxyde d'aluminium	21645-51-2	Algues vertes	expérimental	72 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Hydroxyde d'aluminium	21645-51-2	puce d'eau	expérimental	48 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Hydroxyde d'aluminium	21645-51-2	Poissons - autres	expérimental	96 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Hydroxyde d'aluminium	21645-51-2	Algues vertes	expérimental	72 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	100 mg/l
Extrait de noix de cajou, décarboxylé, distillé	8007-24-7	puce d'eau	expérimental	48 heures	Niveau d'effet 50%	40,46 mg/l
Extrait de noix de cajou, décarboxylé, distillé	8007-24-7	Algues vertes	expérimental	72 heures	Niveau d'effet 50%	5,82 mg/l
Extrait de noix de cajou, décarboxylé, distillé	8007-24-7	Sheepshead Minnow	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	>1 000 mg/l
Extrait de noix de cajou, décarboxylé, distillé	8007-24-7	Algues vertes	expérimental	72 heures	NOEL	1 mg/l
Polymère amido amine polyéther	Confidentiel		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
p-Acide toluènesulfonique (avec maximum 5% H2SO4)	104-15-4	Algues vertes	Estimé	72 heures	Effet concentration 50%	73 mg/l
p-Acide toluènesulfonique (avec maximum 5% H2SO4)	104-15-4	Ide mélanote	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	>325 mg/l
p-Acide toluènesulfonique (avec maximum 5% H2SO4)	104-15-4	puce d'eau	Estimé	48 heures	Effet concentration 50%	>103 mg/l
p-Acide toluènesulfonique (avec maximum 5% H2SO4)	104-15-4	Algues vertes	Estimé	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEC)	44,8 mg/l

**3M Scotchcast Résine électrique isolante 4 GS Partie B**

3-Morpholinopropylamine	123-00-2		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
m-Phénylènebis(méthylamine)	1477-55-0	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	28 mg/l
m-Phénylènebis(méthylamine)	1477-55-0	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	15,2 mg/l
m-Phénylènebis(méthylamine)	1477-55-0	Poisson Medaka (Oryzias latipes)	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	87,6 mg/l
m-Phénylènebis(méthylamine)	1477-55-0	Algues vertes	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEC)	9,8 mg/l
m-Phénylènebis(méthylamine)	1477-55-0	puce d'eau	expérimental	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEC)	4,7 mg/l
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	112-24-3	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	27,4 mg/l
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	112-24-3	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	37,4 mg/l
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	112-24-3	guppy	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	570 mg/l
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	112-24-3	puce d'eau	expérimental	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEC)	2,86 mg/l
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	112-24-3	Algues vertes	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEC)	0,468 mg/l
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	90-72-2	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	84 mg/l
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	90-72-2	Carpe commune	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	175 mg/l
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	90-72-2	Crevette	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	718 mg/l
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	90-72-2	Algues vertes	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEC)	6,25 mg/l
Oxyde de disodium	1313-59-3		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			

**12.2 Persistance et dégradabilité:**

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Hydroxyde d'aluminium	21645-51-2	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	
Extrait de noix de cajou, décarboxylé, distillé	8007-24-7	expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	83.8 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OECD 301F - Manometric Respiro
Polymère amido amine polyéther	Confidentiel	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	

**3M Scotchcast Résine électrique isolante 4 GS Partie B**

p-Acide toluènesulfonique (avec maximum 5% H2SO4)	104-15-4	expérimental Biodégradation	21 jours	Demande biologique en oxygène	93 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301C
3-Morpholinopropylamine	123-00-2	Estimé Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	2.1 heures (t 1/2)	Autres méthodes
m-Phénylènebis(méthylamine)	1477-55-0	expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	49 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	112-24-3	expérimental Biodégradation	20 jours	Demande biologique en oxygène	0 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301D
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	90-72-2	expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	4 % en poids	OCDE 301D
Oxyde de disodium	1313-59-3	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	

**12.3. Potentiel de bioaccumulation:**

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Hydroxyde d'aluminium	21645-51-2	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Extrait de noix de cajou, décarboxylé, distillé	8007-24-7	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Polymère amido amine polyéther	Confidentiel	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
p-Acide toluènesulfonique (avec maximum 5% H2SO4)	104-15-4	expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.93	Autres méthodes
3-Morpholinopropylamine	123-00-2	Estimé Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-0.84	Estimation : coefficient de partage octanol/eau
m-Phénylènebis(méthylamine)	1477-55-0	expérimental BCF-Carp	42 jours	Facteur de bioaccumulation	<2.7	OCDE 305E
3,6-Diazaoctane-éthylènediamine	112-24-3	expérimental BCF-Carp	42 jours	Facteur de bioaccumulation	<5.0	OCDE 305E
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	90-72-2	expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-0.66	Autres méthodes
Oxyde de disodium	1313-59-3	Données non disponibles ou insuffisantes pour la	N/A	N/A	N/A	N/A



		classification			
--	--	----------------	--	--	--

**12.4. Mobilité dans le sol:**

Contactez le fournisseur pour plus d'informations.

**12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:**

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

**12.6. Autres effets néfastes:**

Pas d'information disponible.

**13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION****13.1. Méthode de traitement des déchets:**

Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale.

Éliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produit dans une installation d'incinération de déchets autorisée. La destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant les procédés d'incinération. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez-vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

**Code déchets EU (produit tel que vendu)**

08 04 09\* Déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.

**Code déchet européen (emballage vide)**

20 01 27\* Peintures, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses.

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

ADR: UN2735; AMINES, LIQUIDES, CORROSIVES, N.S. A., (3-MORPHOLINO PROPYL AMINE); 8; II; (E); C7

IATA: FORBIDDEN: NOT ALLOWED FOR AIR FREIGHT

IMDG : UN2735; AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S., (3-MORPHOLINO PROPYL AMINE); 8; II; EMS: FA, SB

**15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES****15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange****Tableau des maladies professionnelles**

15 Affections provoquées par les amines aromatiques, leurs sels et leurs dérivés notamment hydroxylés, halogénés, nitrés, nitrosés et sulfonés

15bis	Affections de mécanisme allergique provoquées par les amines aromatiques, leurs sels, leurs dérivés notamment hydroxylés, halogénés, nitrés, nitrosés, sulfonés et les produits qui en contiennent à l'état libre
15ter	Lésions prolifératives de la vessie provoquées par les amines aromatiques et leurs sels et la N.nitrosodibutylamine et ses sels
49	Affections cutanées provoquées par les amines aliphatiques, alicycliques ou les éthanolamines
49bis	Affections respiratoires provoquées par les amines aliphatiques, les éthanolamines ou l'isophoronediamine

### 15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange. Des évaluations de la sécurité chimique pour les substances contenues peuvent avoir été effectuées par les déclarants des substances conformément au règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

### Liste des codes des mentions de dangers H

EUH014	Réagit violemment avec l'eau.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Raison de la révision:

Etiquette: % CLP inconnu - L'information a été modifiée.

Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.

Section 6: Rejet accidentel d'environnement (Information) - L'information a été modifiée.

Section 7: Précautions de la manipulation (Information) - L'information a été modifiée.

Section 11: Toxicité aiguë (Tableau ATE - text) - L'information a été modifiée.

Section 11: Classification (Disclaimer) - L'information a été modifiée.

Section 12: Avertissement de classification - L'information a été modifiée.

Section 14 : Classification transport - L'information a été modifiée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volumes des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

**Les FDS de 3M en France sont disponibles sur le site [www.3m.fr](http://www.3m.fr)**



## Fiche de données de sécurité

Copyright,2020, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

**Référence FDS:** 38-7384-1  
**Date de révision:** 12/05/2020

**Numéro de version:** 1.03  
**Annule et remplace la version du :** 26/03/2018

**Numéro de version Transport:**

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

#### 1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M Scotchcast Résine électrique isolante 4 GS Partie A

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

##### - Utilisations identifiées:

Résine.

#### 1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

**ADRESSE:** 3M France 1 PARVIS DE L'INNOVATION CS 20203 95006 CERGY PONTOISE CEDEX  
**Téléphone:** 01 30 31 61 61  
**E-mail:** tfr@mmm.com  
**Site internet** <http://3m.quickfds.com>

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

##### CLASSIFICATION:

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2 - H319

Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 2 - H315

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1A - Skin Sens. 1A; H317

Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 2 - Auat. Chr. 2; H411

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

#### 2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

**MENTION D'AVERTISSEMENT:**  
ATTENTION.

**Symboles::**  
SGH07 (Point d'exclamation)SGH09 (Environnement)

**Pictogrammes**



**Ingrédients :**

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	% par poids
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	216-823-5	45 - 55
Formaldehyde, produits de réactions oligomériques avec 1-chloro-2,3-époxypropane et phénol	9003-36-5	500-006-8	45 - 55

**MENTIONS DE DANGER:**

H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**MENTIONS DE MISE EN GARDE**

**Prévention:**

P280E	Porter des gants de protection.
P273	Eviter le rejet dans l'environnement.

**Intervention::**

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

**Elimination:**

P501	Éliminer le contenu/ récipient conformément à la réglementation locale/ régionale/nationale/ internationale.
------	--

### 2.3 .Autres dangers

Inconnu

## 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	REACH Registration No.	% par poids	Classification
Bis-[4-(2,3-	1675-54-3	216-823-5	01-	45 - 55	Irr. de la peau 2, H315; Irr.

époxypropoxy]phényl]propane			2119456619-26		des yeux 2, H319; Sens. cutanée 1, H317 Tox. aquatique chronique 2, H411
Formaldehyde, produits de réactions oligomériques avec 1-chloro-2,3-époxypropane et phénol	9003-36-5	500-006-8	01-2119454392-40	45 - 55	Tox. aquatique chronique 2, H411 Irr. de la peau 2, H315; Sens. de la peau 1A, H317

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

## 4. PREMIERS SOINS

### 4.1. Description des premiers secours:

#### **Inhalation:**

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

#### **Contact avec la peau:**

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

#### **Contact avec les yeux:**

Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

#### **En cas d'ingestion:**

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

### 4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

### 4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction:

En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser.

### Décomposition dangereuse ou sous-produits

#### Substance

Aldéhydes  
Monoxyde de carbone  
Dioxyde de carbone  
Vapeur toxique/gaz

#### Condition

Pendant la combustion.  
Pendant la combustion.  
Pendant la combustion.  
Pendant la combustion.

### 5.3. Conseils aux pompiers:

Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas de déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Contenir le renversement. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables.

### 6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations.

## 7. Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Pour usage industriel/professionnel seulement. Pas pour la vente au consommateur ou l'utilisation. Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc).

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des bases fortes. Stocker à l'écart des agents oxydants. Stocker à l'écart des amines.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Valeurs limites d'exposition:

#### Limites d'exposition professionnelle

Aucune valeur limite d'exposition n'existe pour les ingrédients listés en section 3 de cette FDS.

#### Valeurs limites biologiques

Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

## 8.2. Contrôles de l'exposition:

### 8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Aucun contrôle requis

### 8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

#### Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Lunettes de protection ouvertes.

#### Normes applicables / Standards

Utiliser une protection oculaire conforme à l'EN 166.

#### Protection de la peau/la main

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	Épaisseur (mm)	Temps de pénétration
Polymère laminé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

#### Normes applicables / Standards

Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est recommandé: Tablier - polymère stratifié

#### Protection respiratoire:

Aucun requis.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

#### Apparence

Etat physique:	Liquide
Couleur	Bleu

#### Odeur

Faible odeur

#### Valeur de seuil d'odeur

*Pas de données de tests disponibles.*

#### pH

*Non applicable.*

#### Point/intervalle d'ébullition:

> 100 °C

#### Point de fusion:

-15 - 5 °C

#### Inflammabilité (solide, gaz):

Non applicable.

#### Dangers d'explosion:

Non classifié

#### Propriétés comburantes:

Non classifié

#### Point d'éclair:

240 °C [*Méthode de test: Open cup*]

#### Température d'inflammation spontanée

*Pas de données de tests disponibles.*

#### Limites d'inflammabilité (LEL)

*Non applicable.*

#### Limites d'inflammabilité (UEL)

*Non applicable.*

<b>Pression de vapeur</b>	< 1,3 Pa
<b>Densité relative</b>	1,17
<b>Hydrosolubilité</b>	Légère (moins de 10 %)
<b>Solubilité (non-eau)</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Coefficient de partage n-octanol / eau</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Taux d'évaporation:</b>	<i>Non applicable.</i>
<b>Densité de vapeur</b>	<i>Non applicable.</i>
<b>Température de décomposition</b>	> 300 °C
<b>Viscosité</b>	4 500 - 6 500 mPa-s
<b>Densité</b>	1,17 kg/l

**9.2. Autres informations:**

<b>Composés Organiques Volatils</b>	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
<b>Teneur en matières volatiles:</b>	Null

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

**10.1 Réactivité:**

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

**10.2 Stabilité chimique:**

Stable.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses:**

Une polymérisation dangereuse peut se produire. Des quantités de plus de 0,5 kg polymérisent en présence d'amines aliphatiques en générant beaucoup de chaleur

**10.4. Conditions à éviter:**

étincelles et / ou flammes

**10.5 Matériaux à éviter:**

Amines  
Acides forts  
Bases fortes  
Agents oxydants forts.

Éviter l'utilisation du traçage électrique

**10.6. Produits de décomposition dangereux:**

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

**11.1. Informations sur les effets toxicologiques:**

**Les signes et symptômes d'exposition**



**Sur la base de données de tests et/ou d' informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:**

**Inhalation:**

L'exposition par inhalation est sans effet sur la santé.

**Contact avec la peau:**

Légère irritation cutanée: Signes / symptômes peuvent inclure une rougeur locale, un gonflement, des démangeaisons et la sécheresse. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

**Contact avec les yeux:**

Irritation modérée des yeux: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes et vision floue.

**Ingestion:**

Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

**Données toxicologiques**

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Toxicité aiguë**

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Formaldehyde, produits de réactions oligomériques avec 1-chloro-2,3-époxypropane et phénol	cutané	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	cutané	Rat	LD50 > 1 600 mg/kg
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Ingestion	Rat	LD50 > 1 000 mg/kg
Formaldehyde, produits de réactions oligomériques avec 1-chloro-2,3-époxypropane et phénol	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 1,7 mg/l
Formaldehyde, produits de réactions oligomériques avec 1-chloro-2,3-époxypropane et phénol	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg

TAE = Toxicité Aiguë Estimée

**Corrosion / irritation cutanée**

Nom	Organismes	Valeur
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Lapin	Moyennement irritant
Formaldehyde, produits de réactions oligomériques avec 1-chloro-2,3-époxypropane et phénol	Lapin	Moyennement irritant

**Lésions oculaires graves / irritation oculaire**

Nom	Organismes	Valeur
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Lapin	Irritant modéré
Formaldehyde, produits de réactions oligomériques avec 1-chloro-2,3-époxypropane et phénol	Lapin	Aucune irritation significative

**Sensibilisation de la peau**

Nom	Organismes	Valeur
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Homme et animal	Sensibilisant
Formaldehyde, produits de réactions oligomériques avec 1-chloro-2,3-époxypropane et phénol	Multiple espèces	Sensibilisant

	animales.	
--	-----------	--

### Sensibilisation des voies respiratoires

Nom	Organismes	Valeur
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Humain	Non-classifié

### Mutagenicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	In vivo	Non mutagène
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

### Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	cutané	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

### Toxicité pour la reproduction

#### Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 750 mg/kg/day	2 génération
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 750 mg/kg/day	2 génération
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	cutané	Non classifié pour les effets sur le développement	Lapin	NOAEL 300 mg/kg/day	pendant l'organogénèse
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 750 mg/kg/day	2 génération

### Organe(s) cible(s)

#### Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

#### Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	cutané	Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	2 années
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	cutané	Système nerveux	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	13 semaines
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	Ingestion	système auditif   Coeur   Système endocrine   système hématopoïétique   Foie   des yeux   rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	28 jours

### Danger par aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas

suffisantes pour établir une classification.

**Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.**

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

**Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans le section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans le section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.**

### 12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	type	Exposition	Test point final	Test résultat
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	Truite arc-en-ciel	Estimé	96 heures	Concentration létale 50%	2 mg/l
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	puce d'eau	Estimé	48 heures	Effet concentration 50%	1,8 mg/l
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	>11 mg/l
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	Algues vertes	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEC)	4,2 mg/l
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	puce d'eau	expérimental	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEC)	0,3 mg/l
Formaldehyde, produits de réactions oligomériques avec 1-chloro-2,3-époxypropane et phénol	9003-36-5	Crustacées	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	1,6 mg/l
Formaldehyde, produits de réactions oligomériques avec 1-chloro-2,3-époxypropane et phénol	9003-36-5	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	1,8 mg/l
Formaldehyde, produits de réactions oligomériques avec 1-chloro-2,3-époxypropane et phénol	9003-36-5	Truite arc-en-ciel	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	0,55 mg/l
Formaldehyde, produits de réactions oligomériques avec 1-chloro-2,3-époxypropane et phénol	9003-36-5	puce d'eau	expérimental	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEC)	0,3 mg/l

### 12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique	117 heures (t 1/2)	Autres méthodes
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en	5 % Demande biologique en	OECD 301F - Manometric Respiro

### 3M Scotchcast Résine électrique isolante 4 GS Partie A

ne				oxygène	oxygène DBO/Demande chimique en oxygène	
Formaldehyde, produits de réactions oligomériques avec 1-chloro-2,3-époxypropane et phénol	9003-36-5	expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	16 % en poids	OCDE 301B - Mod. CO2

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	expérimental Bioconcentration		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	3.242	Autres méthodes
Formaldehyde, produits de réactions oligomériques avec 1-chloro-2,3-époxypropane et phénol	9003-36-5	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

#### 12.4. Mobilité dans le sol:

Contactez le fournisseur pour plus d'informations.

#### 12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

#### 12.6. Autres effets néfastes:

Pas d'information disponible.

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

#### 13.1. Méthode de traitement des déchets:

Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale.

Éliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produit dans une installation d'incinération de déchets autorisée. La destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant les procédés d'incinération. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez-vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

#### Code déchets EU (produit tel que vendu)

08 04 09\* Déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.

#### Code déchet européen (emballage vide)

20 01 27\* Peintures, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Exemption: Pour les récipients contenant une quantité nette de 5l ou une masse nette de 5 kg ou moins par emballage unique ou intérieur, la disposition spéciale 375 ( ADR ), exemption selon le 2.10.2.7 (IMDG) ou la disposition spéciale A197 ( IATA ) peut être appliquée , si applicable.

ADR : UN3082; Matière dangereuse pour l'environnement, liquide, N.S.A. (Résine époxyde); 9; III; (-); M6.

IATA : UN3082; Environmentally hazardous substance, liquid, N.O.S. (Epoxy Resin); 9; III.

IMDG : UN3082; Environmentally hazardous substance, liquid, N.O.S. (Epoxy Resin); 9; III.

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### 15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

#### Cancérogénicité

<u>Ingrédient</u>	<u>Numéro CAS</u>	<u>Classification</u>	<u>Réglementation</u>
Bis-[4-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	1675-54-3	Gr.3: non classifié	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

#### Tableau des maladies professionnelles

51 Maladies professionnelles provoquées par les résines époxydiques et leurs constituants

### 15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange. Des évaluations de la sécurité chimique pour les substances contenues peuvent avoir été effectuées par les déclarants des substances conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, tel que modifié.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

### Liste des codes des mentions de dangers H

H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Raison de la révision:

Section 1 : Adresse - L'information a été modifiée.

CLP: Tableau ingrédient - L'information a été modifiée.

Etiquette: Classification CLP - L'information a été modifiée.

Etiquette: Précaution CLP - Elimination - L'information a été modifiée.

Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.

Section 4: Premiers soins après contact avec les yeux (Information) - L'information a été modifiée.

Section 5: Produits de combustion dangereux (Tableau) - L'information a été modifiée.

Section 7: Précautions de la manipulation (Information) - L'information a été modifiée.

Section 8 : Protection des yeux / du visage - L'information a été modifiée.

Section 8: Protection de la peau - vêtements de protection (information) - L'information a été modifiée.

Section 9: Couleur - L'information a été ajoutée.

Section 9: Odeur - L'information a été ajoutée.

Section 9: Apparence / odeur modification - L'information a été supprimée.

Section 10: Conditions à éviter (propriétés physiques) - L'information a été modifiée.

Section 10 : Matières à éviter - L'information a été modifiée.

Section 11: Toxicité acute (Tableau) - L'information a été modifiée.  
Section 11: Tableau cancérogénicité - L'information a été modifiée.  
Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.  
Section 11: Texte Tableau effets sur la reproduction et / ou sur le développement - - L'information a été supprimée.  
Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.  
Section 11: Tableau Sensibilisation des voies respiratoires - L'information a été modifiée.  
Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.  
Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.  
Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.  
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.  
12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES - L'information a été modifiée.  
Section 12: Pas d'information disponibles concernat PBT/vPvB (Avertissement) - L'information a été modifiée.  
12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.  
12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.  
Section 13: 13.1Élimination des déchets - L'information a été modifiée.  
Section 13: Phrase générale - Catégorie déchets GHS - L'information a été modifiée.  
Section 14 : Classification transport - L'information a été modifiée.  
Section 15: Cancérogénicité (Information) - L'information a été ajoutée.  
Section 15: Evaluation de la sécurité chimique - L'information a été ajoutée.  
Section 15: Régulations - Inventaires - L'information a été supprimée.  
Section 16: Disclaimer UK - L'information a été supprimée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volume des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

**Les FDS de 3M en France sont disponibles sur le site [www.3m.fr](http://www.3m.fr)**